

Une newsletter pour soigner juste...

Dans un contexte de transformation profonde de notre système de santé, la question de la pertinence des soins s'impose comme un levier essentiel pour conjuguer qualité, efficacité et soutenabilité de notre offre de soins. Mais que mettons-nous exactement derrière cette notion ? La pertinence des soins, c'est avant tout proposer le bon soin, au bon moment, à la bonne personne, en s'appuyant sur les meilleures données scientifiques disponibles, les recommandations professionnelles et les besoins spécifiques de chaque patient. Cette exigence de justesse dans les parcours de soins ne relève pas uniquement d'un souci d'optimisation des ressources. Elle est, plus fondamentalement, une réponse aux attentes des patients, des professionnels de santé et des institutions, face aux risques de surmédicalisation, d'actes inutiles, ou à l'inverse, de retards ou d'absences de prise en charge. À travers cette newsletter, nous vous proposons d'explorer ensemble les multiples dimensions de la pertinence des soins : ses fondements médicaux, éthiques et économiques, les outils d'analyse et de suivi existants, les retours d'expérience des établissements de santé de la région, les initiatives locales et nationales en cours ou à venir. Ce premier numéro marque le début d'un espace d'échange, d'information et de valorisation des actions engagées sur notre territoire. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs investis dans l'amélioration de la qualité des soins : professionnels de santé, directions hospitalières, tutelles, représentants des usagers, et partenaires institutionnels. Car la pertinence des soins n'est pas l'affaire d'un seul acteur, mais bien celle de toute une communauté mobilisée autour d'un objectif commun : mieux soigner, autrement. Bienvenue dans ce nouveau rendez-vous dédié à l'intelligence collective au service du soin.

Pr Alain Bernard, Président de l'Instance régionale d'amélioration de la pertinence des soins (IRAPS)

Zoom sur les actions menées en région Bourgogne-Franche-Comté

La séance plénière de l'IRAPS du mercredi 18 juin a été l'occasion de faire un point d'étape sur les nombreuses actions menées en Bourgogne-Franche-Comté en matière de pertinence des soins. **Prescription des pansements et des perfusions en sortie d'hospitalisation** : un groupe de travail régional réunit professionnels et membres de l'IRAPS pour améliorer les pratiques et réduire les écarts de prise en charge. Ce sujet, comme l'a rappelé M. Bodoignet (AIDES BFC), suscite un vif intérêt des usagers. **Responsabilité populationnelle** : les résultats sont déjà tangibles en Haute-Saône, avec trois fois moins de passages aux urgences pour diabète et une baisse de 40 % de la durée moyenne d'hospitalisation dans un contexte territorial où il n'existe plus de diabétologue libéral. Cette évolution s'est accompagnée d'une transformation notable de l'organisation hospitalière, (baisse des hospitalisations complètes, réduction des durées de séjour et développement de l'hôpital de jour). La responsabilité populationnelle est également perçue comme un véritable levier de coordination ville-hôpital et provoque, auprès des professionnels de terrain, une réflexion constructive sur les

possibilités de s'en saisir localement pour améliorer l'organisation des parcours de soins. **Parcours de référence en chirurgie** : les travaux se poursuivent sur la chirurgie ambulatoire et la réhabilitation améliorée après chirurgie (RAC), avec une attention particulière portée à l'intégration des patients dans l'évaluation des pratiques. **Insuffisance cardiaque** : le déploiement du parcours IC par les acteurs régionaux se renforce autour de quatre axes prioritaires (sensibilisation au diagnostic précoce, connaissance des épisodes de décompensation, organisation du suivi post-hospitalier et développement du lien ville hôpital). Les actions entreprises sont nombreuses sur l'ensemble de la région. **Pertinence des actes et pratiques** : des travaux sont menés par des groupes de travail dédiés sur la thyroïdectomie et la chirurgie du syndrome du canal carpien pour garantir la pertinence des indications, améliorer les diagnostics et fluidifier les parcours.

Le compte rendu complet de la dernière séance plénière de l'IRAPS est disponible sur le site de l'ARS BFC.



Image libre de droits - [Jeremy Bishop](#) sur [Unsplash](#)

Avancement du Plan d'action pluriannuel régional d'amélioration de la pertinence des soins

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Programme d'Actions Pluriannuel Régional pour la Pertinence des Actes, des Soins et des Parcours (PAPRAPS), plusieurs thématiques prioritaires ont été identifiées. Les travaux s'organisent en plusieurs étapes : sélection des actions régionales par les groupes de travail, validation par les partenaires (IRAPS, ARS, Assurance Maladie), puis mise en œuvre et suivi des actions. Parmi les thématiques retenues figurent les prescriptions de produits de santé et de transports, les parcours de référence en chirurgie, d'insuffisance cardiaque et de maladie rénale chronique, ainsi que certaines pratiques médicales ciblées. La responsabilité populationnelle et la sensibilisation à la pertinence des soins sont quant à elles intégrées comme axes transversaux. La version finalisée du PAPRAPS sera publiée d'ici fin 2025, marquant une étape importante pour renforcer la pertinence des soins à l'échelle régionale.

D'après la Haute Autorité de Santé, entre 20 et 30 % des soins réalisés en France ne seraient pas pertinents, c'est-à-dire sans bénéfice démontré pour l'usager, voire susceptibles d'avoir des conséquences négatives sur sa santé.^{1,2,3}

1 - [Haute Autorité de Santé - Pertinence des soins - Les professionnels en action](#)

2 - [Certification des établissements de santé pour la qualité des soins](#)

3 - [fiche_pedagogique_pec_medicamenteuse.pdf](#)



Dr Si Abdallah
DGA ARS BFC

La pertinence vue par...

« Notre système est en mutation rapide et marqué par les crises sanitaires.

Nous avons connu des tensions organisationnelles, des tensions RH, des tensions financières, marquées par des exigences constantes de performance et d'efficacité. Les établissements savent de quoi je parle. Alors moi, je trouve qu'il y a une question de sens qui se pose : le sens de nos métiers, des métiers du soin, et aussi de la justesse de nos actions. Donc, la pertinence des actes est non seulement une exigence médicale, de mon point de vue, mais aussi éthique. C'est aussi un repère de sens pour les soignants. Prescrire ou ne pas prescrire, agir ou temporiser, réaliser un examen ou y renoncer... ces choix, loin d'être des décisions techniques, sont le reflet de la responsabilité professionnelle et humaine. Ils traduisent un souci de faire ce qui est utile, au bon moment, pour la bonne personne, sans excès ni défaut.

La pertinence des soins, ce n'est pas une norme descendante ou un protocole figé. C'est un dialogue entre le savoir, l'expérience clinique, et l'individualité des patients. Et c'est là que les professionnels retrouvent du sens : dans la capacité à exercer un jugement éclairé, à écouter, à adapter, à prendre soin avec justesse. Le sens, ce n'est pas seulement ce que l'on fait, c'est pourquoi on le fait. C'est ce fil invisible qui relie le geste du quotidien à une finalité plus grande, qui est d'accompagner, de soigner, de préserver la dignité humaine. Le sens, ce n'est pas un luxe ou une utopie, mais un levier de santé au travail, de cohésion, d'attractivité, et d'excellence des pratiques. Au fond, je trouve que pertinence et sens sont les deux faces d'une même pièce : celle d'une pratique soignante responsable, humaine et engagée. Et pour cela, je vous remercie toutes et tous. »

Vous souhaitez partager une initiative, témoigner de vos expériences ou contribuer à la réflexion sur la pertinence des soins ? Écrivez-nous à : ars-bfc-dosa-pertinence@ars.sante.fr